

Destinataire : Monsieur Jean-Claude JUNCKER
Rue de la Loi 200
1049 BRUXELLES
Belgique

Courrier recommandé avec accusé de réception

Vannes, le 28 avril 2018.

Monsieur,

Ces quelques mots à propos de mes difficultés à faire reconnaître par les autorités françaises ma liberté de choisir mon assurance sociale !

En effet, la Loi du 4 janvier 1994 autorise tous les assureurs européens à opérer en France.

Par un arrêt du 5 février 2018, le Tribunal de l'Union Européenne a jugé que les caisses de sécurité sociale, quand leur offre est en concurrence avec des assureurs privés, sont des entreprises elles-mêmes soumises aux règles de concurrence.

Depuis septembre 2014, j'ai choisi pour ma santé un assureur européen privé. Depuis, je subis un harcèlement honteux de la part de l'URSSAF.

Cet organisme m'a adressé des dizaines de mises en demeure de lui payer des cotisations abusives.

Il a obtenu à plusieurs reprises ma condamnation par le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, alors que ce dernier est supprimé par la loi du 24 juillet 2016 (en raison notamment de son fonctionnement incompatible avec les exigences du procès équitable). L'application de cette loi de suppression est dépendante d'ordonnances non encore prises par le Gouvernement français, mais devant intervenir avant le 1^{er} janvier 2019.

L'URSSAF a tenté des saisies attributions de mes comptes bancaires par le biais d'huissiers à plusieurs reprises. Ces tentatives font l'objet de recours auprès du TASS, mais on nous condamne à chaque fois !

Cet exposé n'est qu'un résumé succinct de mes difficultés vis-à-vis de l'URSSAF...

Dans toutes ces actions, La France, par l'intermédiaire de l'URSSAF et du Tribunal des Affaires de Sécurité Sociales, viole le droit de l'Union européenne.

Vous en êtes le principal responsable car la Commission européenne n'intervient pas pour faire cesser ces actions.

On nous condamne alors que nous respectons la loi européenne !
C'est aberrant et navrant.

Je vous demande d'intervenir d'urgence pour faire cesser ces actions,